



Névache, le 06/03/2025

Offre d'emploi pour un poste d'écogarde estival pour le site Natura 2000 « Clarée »

Présentation du site et problématique

Le site Natura 2000 « Clarée » fait partie du réseau écologique européen Natura 2000, de par sa richesse en espèces et milieux naturels, support d'une importante biodiversité. Il a été désigné comme ZSC au titre de la directive « Habitats », le 02/06/2010.

Le périmètre officiel du site Natura 2000 couvre une superficie de 25 732 hectares sur 5 communes des Hautes-Alpes : Névache, Val-des-Prés, Saint-Chaffrey, la Salle-les-Alpes et Monêtier-les-Bains.

La structure animatrice du site Natura 2000 « Clarée » est la commune de Névache. Son Document d'objectifs a été validé en 2016.

Le Document d'objectifs présentant le site, ses enjeux et toutes les actions réalisables est téléchargeable ici :

<http://hautes-alpes.n2000.fr/natura-2000-dans-les-hautes-alpes/les-sites-haut-alpins/claree>

Parmi les actions menées sur le site, la communication et sensibilisation des différents publics est un volet important en Clarée. En effet, ce site patrimonial attire de nombreux visiteurs de tous profils (randonneurs, vététistes, familles, sportifs...).

La Clarée est l'un des sites les plus fréquentés dans les Alpes de Sud en termes de tourisme estival.

En plus d'une fréquentation croissante d'année en année, nous constatons depuis 2020 une nouvelle fréquentation en Clarée correspondant à une nouvelle clientèle et des profils de visiteurs différents, ce qui nécessite d'être plus pédagogue, d'adapter son discours en termes de sensibilisation et d'informations.

Ces évolutions quantitatives et qualitatives de la fréquentation touristique entraînent ainsi une pression plus forte sur les milieux naturels.

Les comportements inadaptés en milieux naturels sont aussi de plus en plus fréquents et impactant sur les milieux naturels et notamment les milieux sensibles (lacs, zones humides, prairies de fauche...).

Une présence sur site afin d'informer les randonneurs et visiteurs sur la fragilité des milieux, la réglementation existante et les bons comportements à adopter est essentielle en Clarée.

Tous les gestionnaires d'espaces protégés font le constat de la nécessité d'avoir une présence visible sur site pour sensibiliser les visiteurs à la biodiversité et s'assurer du respect des milieux, de la faune, de la flore et de la réglementation existante.

Les Parcs nationaux et les Parcs naturels régionaux ont des équipes d'agents et d'écogardes permettant de réaliser cette sensibilisation de terrain. Le site Natura 2000 « Clarée » a toute légitimité à bénéficier d'un même dispositif donc d'un emploi saisonnier estival dédié à cette mission.

Les deux premières saisons d'écogarde lors des étés 2023 et 2024 ont confirmé la nécessité et le bénéfice d'actions de sensibilisation et de surveillance sur l'espace, afin d'atténuer les effets de cette fréquentation extrêmement importante et impactante sur les milieux ainsi que sur l'intégrité paysagère et la quiétude du site. Le poste proposé d'écogarde pour l'été 2025



est dans la continuité de cette dynamique et consiste donc à faire de la surveillance et de la sensibilisation sur les différents vallons et lieux très fréquentés de la Clarée.

Finalité du métier : L'écogarde exerce un rôle de sensibilisation, d'observation et de veille par rapport aux pratiques touristiques en milieux naturels. A ce titre il est appelé à jouer le rôle de médiateur et d'exemple pour les populations avec lesquelles il est en contact. Il identifie les dysfonctionnements et les nuisances (déséquilibres des écosystèmes, dégradations du paysage et des aménagements, pollutions, risques incendie) et assure au quotidien une présence sur le terrain auprès du public fréquentant le site Natura 2000. L'écogarde estival sera sous la responsabilité hiérarchique de Madame le Maire.

Missions

- Informer et sensibiliser les visiteurs, usagers du milieu naturel et professionnels sur :
 - le site Natura 2000, la patrimonialité des milieux naturels et des espèces du site Natura 2000
 - les bons comportements à adopter en milieux naturels
- Avoir un rôle de médiateur entre les différents usages du site notamment le pastoralisme
- Etre une veille sur le territoire et alerter la commune sur d'éventuelles dégradations ou comportements inadaptés nécessitant une intervention spécifique
- Participer au suivi de la fréquentation du site Natura 2000
- Créer et animer des outils de sensibilisation ou d'animations sur Natura 2000 pour le public
- Participer à la réalisation du bilan de l'opération en fin de mission et fournir des rapports quotidiens
- Collaborer avec les différents services de l'Etat (OFB, ONF, gendarmerie...) et les partenaires (Offices de tourisme, Comité départemental de randonnée pédestre...)

Profil

Connaissances :

- Connaissance de la vallée de la Clarée appréciée (site, géographie, faune, flore, patrimoine)
- Connaissance des politiques de protection de la nature et notamment Natura 2000
- Connaissances dans la sensibilisation et l'éducation à l'environnement
- Connaissances naturalistes appréciées
- Connaissance du contexte montagnard, des activités de pleine nature et touristiques

Savoir-faire et savoir-être

- Bonne condition physique, résistance à l'effort et capacité de travail en extérieur et en terrain de montagne
- Grande aptitude au contact, capacité d'écoute et de médiation
- Communication aisée envers différents publics (randonneurs, vététistes, visiteurs, ...), capacité à les aborder
- Maîtrise de l'anglais nécessaire, de l'italien souhaité et la pratique d'autres langues étrangères serait un plus
- Sensibilité à l'environnement
- Autonomie et capacité de travail en équipe
- Aptitude au travail en bureautique
- Rigueur, ponctualité et dynamisme

Liens fonctionnels et relationnels :

- Lien hiérarchique : Maire de Névache et animatrice Natura 2000 « Clarée »
- En interne : ensemble des élus et techniciens de la commune de Névache
- En externe : usagers et visiteurs sur le territoire du site Natura 2000, élus et socio-professionnels, organismes référents en matière d'environnement (ONF, OFB, gendarmerie, associations...)

Formation et diplômes requis :

- Bac +2 en environnement, patrimoine, communication ou animation
- Niveau BTS ou BPJEPS et/ou expérience dans les domaines de l'animation et de l'environnement
- Formation sur la réglementation et verbalisation en milieux naturels appréciée
- Permis B et véhicule personnel indispensables (conduite quotidienne sur routes de montagne)

Informations complémentaires

- Type de poste : emploi saisonnier – Contrat à durée déterminée d'une durée de 3 mois du 5 juin 2025 au 5 septembre 2025
- Temps de travail : temps complet sur la base de 35h/semaine
- Travail les week-ends et jours fériés
- Lieux de travail : poste basé à la Mairie de Névache et déplacement sur tout le site Natura 2000 « Clarée » à prévoir
- Rémunération : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale – Adjoint Territorial d'Animation (catégorie C)
- Remboursement des frais de déplacement selon la grille de la fonction publique territoriale
- Prise de poste : 05/06/2025

Coordonnées pour postuler

- Lettre de motivation et CV à adresser par mail uniquement aux adresses suivantes : claree.natura2000@nevache.fr et mairie@nevache.fr
- Avant le 04/04/2025 – 16h
- Examen des candidatures puis entretien fixé dans les semaines suivantes

Pour plus d'informations : Laure Vuinée - Chargée de mission Natura 2000 "Clarée"
Mairie de Névache – 29 impasse de la Laiterie - Ville Basse - 05100 Névache
Tél : 07 50 69 60 78 - Mail : claree.natura2000@nevache.fr

Ce projet est financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



RÉGION SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

